

CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS TROPHEE NEWMAN (CADETS FILLES) - TROPHEE PATRICK PONS (CADETS GARÇONS)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CADETS : 17 et 18 ans né(e)s en 1999 et 2000

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française classés au Mérite Amateur ou dont l'index n'est **pas supérieur à 6,4** pour les filles et **pas supérieur à 4,4** pour les garçons.

Le nombre maximum d'inscriptions retenues par ordre du Mérite amateur puis de l'index à la date limite d'inscription est fixé à 90 participants dont 4 wild cards attribuées par la DTN.

Cadets Filles : 27

Cadets Garçons : 63

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous :

Cadets Filles : les 15 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Cadets Garçons : les 33 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

1^{er} jour : Tour 1

2^{ème} jour : Tour 2

3^{ème} jour : Tour 3

4^{ème} jour : Tour 4

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1) directement sur le site Internet de la ffgolf. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premiers de chaque catégorie.

Trophée NEWMAN confié pour un an à la Championne de France Cadets Filles.

Trophée Patrick PONS confié pour un an au Champion de France Cadets Garçons.